

PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT
MAINTENANCE ET ENTRETIEN COURANT : SERRURERIE ET METALLERIE

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – www.euroairport.com

Les documents du marché sont disponibles gratuitement sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL): <https://www.marches-securises.fr/>

Type de marché : Travaux

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Description succincte : La présente publication concerne un marché de travaux à bons de commande, dans le cadre de petits travaux de maintenance préventive et d'entretien courant de serrurerie et de métallerie : remise en état à la suite de dégradations accidentelles, du vieillissement ou encore pour des aménagements mineurs.

Information sur les lots : Le marchés est divisé en 2 lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché choisi

	Minimum en €HT pour 2 ans	Maximum en €HT pour 2 ans
Lot 1 - Serrurerie	100 000	300 000
Lot 2 - Métallerie	100 000	350 000

Les candidats peuvent postuler pour 1 ou les 2 lots. Un même candidat ne pourra cependant être attributaire que d'un des 2 lots.

Options : Pendant son exécution, chaque lot pourra être modifié dans les conditions prévues dans la documentation marché.

Variantes autorisées : Non

Durée du marché : 24 mois. Démarrage prévisionnel : 17/01/2023

Chaque lot peut faire l'objet de 2 reconductions.

Critères d'attribution : Chaque lot sera attribué sur la base des critères qui figurent dans le règlement de la consultation (RC).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement ou de candidat unique. En cas de groupement, sa forme est laissée libre.

Visite des lieux : 2 visites des lieux sont organisées les 11 octobre et 20 octobre 2022 (voir détails à l'article 3 du RC)

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du RC pour les conditions administratives ainsi que pour les conditions minimales de caractère financier, économique, technique et professionnel à remplir. Ne peuvent accéder à un marché de l'aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues au point 1 page 3 de la lettre de candidature.

Sélection des candidats : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés

Cautionnement et garanties exigés : Aucun

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Procédure : Procédure d'appel d'offres ouvert définie par les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Date limite de réception des réponses : 08/11/2022 à 13h00.

Les réponses doivent être transmises électroniquement selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC. Le Dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Langues : Les réponses peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français.

Les concurrents peuvent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en langue allemande dans un délai indicatif de 5 jours (seule la version française faisant foi). Les demandes sont à adresser via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr/> avant le 17/10/2022

Délai minimal de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'ouverture des offres : Séance non publique

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Construction Bâtiments et VRD – Mme Anne BERGER – Tél : 03 89 90 74 78 - E-mail : aberger@euroairport.com.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel. : +33 3 88 21 23 23 – Fax : +33 3 88 36 44 66 – Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 30/09/2022